

Espace pro

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de nos équipements culturels. Vous allez être accueilli dans une salle de spectacle soumise aux dispositions sur les ERP (établissement recevant du public) et donc au « règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique » du 25 juin 1980.



- **La Maison de l'Environnement** est classé ERP de 2ème catégorie, type L avec aménagements de type N, W et Y. L'effectif maximum de l'établissement est de 1103 personnes.
- **L'Estaminet - Café Culture** est classé ERP de 3ème catégorie, type L avec aménagements de type N et R. L'effectif maximum de l'établissement est de 700 personnes.
- **Le Pôle musical et associatif Blaise Pascal** est classé ERP de 4ème catégorie, type L avec aménagements de type R. L'effectif maximum de l'établissement est de 401 personnes.

Conformément à la réglementation, les matériaux utilisés sur scène devront au préalable être traités M1 ou classés B-s2, d0. Un procès-verbal de classification au feu devra être fourni au régisseur général pour toutes utilisations sur le plateau.

Les structures, accroches et de manière générale l'ensemble des équipements apportés par les compagnies devront répondre à toutes les normes en vigueur concernant leurs utilisations. En aucun cas, les blocs de secours et la signalétique ne pourront être occultés ou gélatinés.

Comme dans tous les lieux publics, les bâtiments culturels sont 100 % non-fumeurs. L'usage de la cigarette électronique est aussi interdit.

En venant travailler dans nos établissements, vous êtes considéré comme travailleur. A ce titre, nous vous rappelons que l'usage des EPI (équipements de protection individuel) est une obligation.

Afin de prévoir efficacement votre arrivée il nous est indispensable d'avoir votre plan de feu adapté à nos équipements au moins trois semaines avant la date de votre première représentation.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.
A très vite,

L'équipe culturelle de Magny-les-Hameaux

Documents

[Fiche technique - Maison de l'Environnement](#)

[Plan du grill - Maison de l'Environnement](#)

[Fiche technique - Estaminet](#)

[Plan du grill - Estaminet](#)

[Fiche technique - Pôle Blaise Pascal](#)

[Plan du grill - Pôle Blaise Pascal](#)

[Livret d'accueil des artistes et des compagnies - Magny-les-Hameaux](#)

Contact

Thomas GAZE

Régisseur général

Mail : thomas.gaze@magny-les-hameaux.fr

Tél. : 01 30 23 44 85 / 06 78 01 51 82

Marin LE ROUX

Régisseur technique

Mail : marin.leroux@magny-les-hameaux.fr

Tél. : 01 30 23 44 28